

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DU PROJET DE RECHERCHE SUR LES MEDIAS ET LA DEMOCRATIE

1. Problématique

On appelle média « tout support de diffusion de l'information (radio, télévision, presse imprimée, NTIC, etc.) constituant à la fois un moyen d'expression et un intermédiaire transmettant un message à l'intention d'un public »¹. Depuis la fin des années 80, la plupart des pays africains se sont engagés dans un processus de démocratisation, évoluant des dictatures militaires ou des régimes civils despotiques vers des régimes constitutionnels démocratiques. Ces jeunes démocraties, à l'instar des démocraties établies ailleurs dans le monde, reposent sur un certain nombre de principes consacrés dans les constitutions nationales - gouvernement représentatif et participatif, responsabilité des représentants élus, primauté du droit, liberté d'expression et des médias, etc. C'est dans cette perspective que les dispositions constitutionnelles sur les médias dans les régimes en transition démocratique ont débouché sur leur libéralisation dans la plupart des pays africains et, par conséquent, sur l'émergence et l'élargissement d'un espace public dynamique dans lequel les citoyens et la société civile s'expriment davantage.

Le monopole d'Etat des médias a ainsi été brisé, et l'on a assisté à une croissance phénoménale des médias privés, et dans la plupart des pays, à un pluralisme de la presse écrite et audiovisuelle. Les avancées au niveau de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) ont également facilité le travail des médias et ont contribué à réduire les barrières d'Etat, qui par le passé, l'ont empêché. Le résultat est que de plus en plus de

¹ La notion de médias sera entendue comme regroupant à la fois la presse écrite, les médias audiovisuels, les TIC, etc.

citoyens ont accès à une information de qualité et diversifiée, particulièrement sur les questions d'importance nationale. Ces médias libres, indépendants et pluralistes sont considérés comme étant indispensables aux efforts de démocratisation en cours dans les pays africains. Ils sont en effet supposés remplir trois fonctions majeures dans un gouvernement démocratique :

- la fonction de forum civique donnant la parole à toutes les composantes de la société
- la fonction de mobilisation contribuant à l'engagement civique et à la participation citoyenne
- la fonction de veille, d'observation et de contrôle des différents pouvoirs, permettant d'assurer la transparence et l'imputabilité des pouvoirs publics.

On peut donc déduire de ces constats que les médias et la démocratie ont un lien d'interdépendance. Si la démocratie est nécessaire au pluralisme et à la libéralisation des médias, il faut en retour un appui des médias pour renforcer la démocratie. Or, l'expérience de plusieurs pays africains tend à montrer que l'apport des médias à l'enracinement de la démocratie n'est pas toujours effectif ou est très faible et aléatoire. Plusieurs raisons expliquent cet état de choses. Elles ont été regroupées sous l'intitulé « les médias et la prise de parole en démocratie » qui désigne la problématique générale de la présente proposition de recherche que nous exposons dans les lignes qui suivent.

Si à la faveur de la démocratie les médias se sont développés dans certains pays africains, par contre, l'apport de ces médias au renforcement du processus de démocratisation ne semble pas très significatif dans plusieurs pays. En effet, en plus du pluralisme médiatique, la démocratie devait permettre une plus grande participation des citoyens à la vie publique notamment à la gestion des affaires de la cité. Cette participation ne peut se faire sans

canaux appropriés et les médias constituent les canaux par excellence pour l'expression populaire. L'accès et l'utilisation des médias par les différents acteurs sont soumis à plusieurs conditions et contraintes qui limitent la prise de parole des communautés à la base et surtout des groupes marginalisés (femmes, jeunes et pauvres).

Le monde des médias reste en effet confronté dans l'ensemble à des défis auxquels il convient d'apporter des réponses qui permettront une utilisation plus efficace de l'outil de communication. Si l'environnement de médias en Afrique s'est amélioré au cours de la dernière décennie, beaucoup reste cependant à faire pour renforcer l'indépendance des médias et leur capacité à promouvoir le développement humain durable et la gouvernance démocratique. Tous les défis et problèmes évoqués ci-dessus amènent à poser la question centrale de l'utilisation des médias comme canal d'expression par les populations en général et par les communautés de base et les groupes marginalisés en particulier.

En général, les journalistes africains restent encore attachés à l'image d'un public passif, indifférent, ignorant et impuissant face aux médias. Contrairement à cette vision dévalorisante, plusieurs manifestations tendent à prouver que le public n'est pas stupide et manipulable à merci. En plus de son pouvoir de choix, le public cible des médias se compose d'individus dotés de jugement qui peuvent interagir et s'exprimer quand on leur en donne la possibilité. L'exemple des émissions des radios FM le montre bien dans les grandes villes et au niveau des radios locales. Mais, la télévision et les journaux restent peu accessibles au large public pour diversifier les points de vue et servir de canaux d'expression sur les questions de gouvernance politique économique et politique qui préoccupent de plus en plus les citoyens. D'où la pertinence du présent projet de recherche qui se focalise sur

la problématique générale de la prise de voix dans les médias pour le renforcement de la démocratie. Ce problème soulève les questions suivantes :

- *les questions liées à l'accès aux médias* en tant que droit humain fondamental et qui impliquent la reconnaissance d'un droit à l'information nécessaire en démocratie : Qui dit Quoi ? A qui ? Où ? Comment ? Pourquoi ? Cette problématique se rapporte donc aux usagers (pourvoyeurs d'information, utilisateurs/consommateurs), au contexte (économique, géographique, linguistique, technique, social), à la disponibilité de l'information, aux régulations, au choix des technologies. Elle pose aussi le problème de l'interaction, de l'influence mutuelle entre les médias et le public.
- *Les questions liées aux contenus*, et qui concernent ce que disent les médias, les représentations qu'ils véhiculent (description des gens : groupes défavorisés, marginalisés ou minoritaires par exemple), dans le traitement de l'information (les sujets ou thèmes abordés prônent-ils le dialogue social, les questions de citoyenneté, d'identité, de résolution des crises, etc. ?).

Au regard de la problématique ci-dessus développée, l'équipe des chercheurs a choisi, compte tenu des contraintes de temps et de ressources, comme axe principal de recherche comparative, la question de la contribution et du rôle des médias dans la démocratie. Pour appréhender la contribution et le rôle des médias dans la démocratie, il conviendra de comprendre le contenu des médias. Qu'est ce qui est dit dans la presse écrite ? Qui parle, avec quel effet potentiel ? Par l'analyse du contenu et l'analyse textuelle, les chercheurs analyseront les discours de la presse sur la démocratie, la citoyenneté, les droits de l'homme, etc.

2. Objectifs du projet et résultats escomptés

L'objectif principal du projet de recherche sera de faire une recherche-action sur la contribution et le rôle des médias dans le renforcement de la démocratie en Afrique de l'Ouest à travers l'analyse de l'accès, du contenu et de l'utilisation par les acteurs sociaux. Quant aux objectifs spécifiques de la recherche, il s'agit de décrire le niveau de l'accès aux médias, d'analyser le contenu des productions de la presse en matière de gouvernance démocratique, y compris les principes et valeurs de la bonne gouvernance, et déterminer à quel point les médias favorisent l'appropriation de ces principes et valeurs, contribuant ainsi à la consolidation démocratique et au développement humain durable.

Au Bénin, il s'agissait d'évaluer la contribution des médias audiovisuels, radios et télévisions, à l'enracinement de la démocratie, d'apprécier la qualité de cette contribution, et d'identifier les causes susceptibles d'expliquer la qualité de cette contribution.

Au Burkina Faso, il s'agissait d'analyser l'attitude de trois quotidiens vis-à-vis de la démocratie et leurs prises de position par rapport à la gouvernance, à l'expression citoyenne et à la promotion des droits de la personne humaine.

En Côte d'Ivoire, il s'agissait de s'interroger sur le rôle que la presse écrite a joué dans la dégradation de la cohésion sociale avant l'éclatement du conflit le 19 septembre 2002, et dans l'échec des différents accords de paix signés entre les belligérants.

3. Méthodologie

A l'issue d'un atelier méthodologique qui s'est tenu en avril 2007 à Ouagadougou, au CGD, les chercheurs s'étaient accordés sur les points suivants :

- des études de cas à évaluer dans chaque pays membre du projet axées sur des types de médias.
- la méthodologie retenue est de privilégier l'approche qualitative à travers l'analyse de contenu
- l'enquête par le questionnaire a également été retenue comme un moyen de mesurer l'audience en terme d'accès, de couverture géographique et de consommation des médias. toutefois, les focus groupes de discussion sont à encourager

L'hypothèse principale de la recherche est que sous certaines conditions, les médias ouest africains contribuent à la consolidation de la démocratie.

3.1. Le cadre et la période des études

Le champ de l'étude porte sur le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Ces trois pays ont amorcé leur transition démocratique au début des années 90 avec des fortunes diverses. L'état de la liberté des médias et la qualité de leur contribution dans les trois pays à la promotion de la démocratie varient en effet en fonction du niveau de démocratie qui y prévaut. Sur ce plan, le Bénin est souvent mis en valeur pour ses institutions qui fonctionnent assez bien. Il est aussi très cité pour les élections plus ou moins organisées depuis 1990. Mais le Bénin est dit « champion » en matière de liberté d'opinion et de la presse. Une presse florissante et dynamique de l'avis de nombreux observateurs, tant locaux qu'étrangers. Quant à la Côte d'Ivoire, elle vit une situation conflictuelle qui affecte le processus de construction de la démocratie ainsi que le contenu de la presse. Entre ces deux types se situe le cas du Burkina Faso où la liberté d'expression formellement reconnue coexiste avec des tendances et des comportements de nature à entraver son épanouissement.

Pour le cas du Bénin, l'étude porte sur les médias audiovisuels, la radio et la télévision, implantées dans la capitale Cotonou, choisie comme site d'observations pour des raisons diverses. La collecte des données s'est déroulée sur la période de mai à juin 2007.

Pour le cas de la Côte d'Ivoire, l'étude a porté exclusivement sur la presse écrite, plus particulièrement sur trois quotidiens affiliés à des partis politiques et sur le quotidien gouvernemental. La période étudiée va de janvier 2003 à mars 2007, une période au cours de laquelle ont été signés trois accords de paix entre les protagonistes de la crise ivoirienne. S'agissant du cas du Burkina Faso, la presse écrite a été également privilégiée, à travers trois quotidiens, parmi lesquels le quotidien gouvernemental et deux quotidiens privés non affiliés à des partis politiques. La période concernée va de juillet 2006 à juin 2007.

3.2. Objectifs et méthodologie du présent travail

La démarche méthodologique choisie par l'équipe du Bénin s'appuie sur la documentation et les enquêtes et les interviews en vue de compléter les données quantitatives. Trois cent (300) personnes âgées d'au moins 18 ans ont en effet été approchées pour les enquêtes par questionnaire sur le terrain. Quant à la perspective théorique, elle s'inscrit dans le cadre de l'approche fonctionnaliste en vue de répondre à la question suivante : que font des médias concrets dans un environnement sociopolitique et culturel concret ? S'agissant des hypothèses, elles ont ainsi été formulées : la presse audiovisuelle béninoise contribue à la construction démocratique en cours depuis les années 90, mais cette contribution est habituellement surestimée et s'avère en réalité relativement faible, en raison de l'environnement de travail, de la qualité des acteurs et des conditions d'exercice du métier.

Pour le Burkina Faso, c'est l'analyse de contenu qui a été mise en œuvre. L'analyse s'est intéressée à tous les types de messages écrits dans les trois quotidiens : *Sidwaya*, *Le Pays*, *L'Observateur Paalga*, en vue de décrire les attributs des messages autour de deux questions fondamentales : *quoi ?* et *comment ?* La première concerne le thème, l'objet, en l'occurrence l'expression citoyenne et les droits de la personne. La seconde concerne la manière dont les écrits sont présentés. Pour ce faire, l'analyse consiste à mettre en relation les messages avec les caractères connus de la démocratie et des droits de la personne. Il s'agit aussi d'établir leur rapport au contexte de production. Autrement dit, les journaux étudiés adaptent-ils leurs contenus aux valeurs dominantes dans la société ou à l'idéal démocratique ? Au-delà de ces considérations, l'analyse répondra à la question de savoir qui est émetteur dans le but de connaître l'identité des personnes qui s'expriment, et celles des sources d'information. Cependant, l'analyse de contenu peut révéler des caractères, des tendances, des significations qui échappent à leurs auteurs, tout comme elle peut révéler des indications sur la société dans laquelle les messages sont produits.

Pour réaliser l'étude, un travail de sélection du nombre de messages a été effectué. Ainsi, la période d'étude retenue s'étend sur douze (12) mois allant de juillet 2006 à juin 2007 pour les trois quotidiens. Ensuite, dans cette sélection, seuls les cinq (5) derniers numéros de chaque mois ont été retenus à partir desquels la population a été établie. Ainsi, trois sous échantillons ont été constitués : celui portant sur la production journalistique elle-même et traitant des deux volets de l'étude à savoir l'expression citoyenne et la promotion des droits de la personne, celui portant sur les écrits émanant des lecteurs citoyens et de la société civile et traitant de l'expression citoyenne et celui portant sur les écrits provenant des lecteurs

citoyens, organisations de la société civile et des institutions et traitant des questions de droit de la personne humaine, des groupes spécifiques et marginalisés.

S'agissant du cas de la Côte d'Ivoire, l'étude a été menée sur la base de la méthode qualitative de recherche qui a pour particularité d'observer des faits, d'analyser une situation, un évènement afin de les comprendre. C'est donc à la lumière de l'analyse faite des écrits de certains organes de presse écrite, représentatifs du paysage politique ivoirien que l'équipe a cherché à comprendre l'impact des médias sur l'évolution de la crise ivoirienne. Le corpus était constitué de quatre quotidiens dont trois affiliés aux partis politiques, à savoir *Notre Voie*, quotidien proche du Front Populaire Ivoirien de Laurent Gbagbo, parti au pouvoir, *Le Patriote* ; quotidien proche du Rassemblement Des Républicains d'Alassane Dramane Ouattara, *Le Nouveau Réveil* ; quotidien proche du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement Démocratique Africain de Henri Konan Bédié, et *Fraternité- Matin* ; quotidien pro-gouvernemental.

Dans ces différents organes de presse écrite, les chercheurs ont étudié les articles avant et après chaque accord. Cette méthode de recherche a été appliquée dans le but de voir les attentes de chaque parti avant la signature des accords et l'interprétation qu'il en a fait au lendemain de la signature. Plus précisément, les chercheurs ont choisi trois numéros de chaque organe de presse écrite avant la signature et trois numéros après la signature des différents accords déterminants pour le retour de la paix et de démocratie en Côte d'Ivoire, à savoir l'accord de Marcoussis, signé dans une banlieue parisienne le 26 janvier 2003, l'accord d'Accra III, signé dans la capitale ghanéenne le 30 juillet 2004 et l'accord de Ouagadougou, signé le 4 mars 2007.

4. Les résultats de la recherche

4.1. La contribution des médias béninois à la démocratie

La recherche menée au Bénin montre que la grande majorité des personnes interrogées (plus des $\frac{3}{4}$) désignent la presse libre et indépendante comme l'élément fondamental de la démocratie. Mais ces personnes semblent dans l'ensemble relativement insatisfaites (plus de 82%) du fonctionnement de la démocratie béninoise, les femmes étant en particulier plus sévères dans leur jugement. Concernant leur appréciation de la contribution des médias audiovisuels à la construction démocratique au Bénin, plus du tiers des personnes interrogées (37%) pensent que ces médias ont beaucoup apporté et fait pour la démocratie béninoise. Mais la grande majorité (plus de 58%) pense cependant que ces médias pouvaient faire mieux. Ce qui dénote d'attentes et d'exigences fortes de la part des personnes enquêtées.

S'agissant du média le plus efficace dans la satisfaction des besoins des citoyens, les enquêtés citent d'abord la radio (plus de 42%), suivie de la télévision (plus de 18%) et enfin la presse écrite. D'ailleurs, les deux premiers médias constituent pour l'écrasante majorité des enquêtés (plus de 86%) leurs principales sources d'information.

Pour améliorer les prestations des médias audiovisuels, la moitié des personnes interrogées préconisent davantage de formation aux acteurs et que des moyens de travail adéquat soient mis à leur disposition.

Au total, les hypothèses de départ de la recherche ont été confirmées par les résultats obtenus sur le terrain. Les médias ont contribué à la marche de la démocratie au Bénin, mais ils ne le font pas avec suffisamment de compétence. Les raisons ou les causes sont connues et sont ici résumées par un universitaire béninois : « *Ce sont les mots : surabondance, amateurisme et incompétence. En outre, exception faite de trois*

journaux, dont le quotidien national et le bimensuel catholique, les salles de rédaction de la presse écrite sont envahies, du fait du chômage, par des jeunes gens à qui manquent le métier et l'amour du métier seuls capables de les amener à s'efforcer de joindre la plus grande compétence à la plus grande honnêteté »²

4.2. La contribution des médias burkinabè à la démocratie

4.2.1. Les productions journalistiques et la question de la gouvernance démocratique

Pour analyser les caractéristiques des productions proposées par les trois quotidiens, il s'est avéré nécessaire de regrouper les différents articles en trois genres distincts : le commentaire, le reportage et l'interview.

4.2.1.1. La titraille des productions journalistiques

Dans la plupart des cas rencontrés, les titres proposés ne sont pas suffisamment accrocheurs. A première vue, le lecteur ne pénètre pas dans le corps principal de l'article sans avoir parcouru la moitié de l'écrit. On constate donc que les quotidiens ne mettent pas tous les atouts de leur côté. Leurs titres ne sont pas suffisamment « parlants » alors que l'objectif de l'article étant de se focaliser sur des faits nouveaux, les titres devront véhiculer une ou deux informations principales explicitement exprimées. Dans tous les cas, ils doivent être des guides pour la lecture en étant soit informatif soit incitatif.

4.2.1.2. L'expression citoyenne dans la production journalistique

² In la sensible déliquescence de la presse béninoise, Nouvelle Tribune du 22 octobre 2007, n° 1323

Concernant l'expression citoyenne dans la production journalistique, l'analyse des données statistiques révèle un effort croissant des quotidiens burkinabè pour mettre les informations en perspective en vue d'en faciliter la compréhension par les lecteurs. Tous les sujets de commentaires sont davantage consacrés à la politique (entre 37,5% et 60%). Ce qui dénote l'intérêt des professionnels pour les questions de gouvernance. Cependant, cet intérêt ne se traduit pas encore par des initiatives propres aux journaux d'aller recueillir eux-mêmes les éléments d'information sur les fluctuations du microcosme politique. Le commentaire survient souvent à partir de ce qui arrive directement jusqu'aux journalistes. Si le commentaire donne une mesure de la liberté d'expression des journalistes burkinabè, la pratique d'un journalisme de recherche de compléments d'informations pour produire une plus-value nécessaire demeure circonstancielle dans la presse quotidienne. La plupart des sujets de commentaire enregistrés durant la période 2006-2007 relèvent des événements et situations entrant dans le conformisme médiatique ; même si certaines idées exprimées contribuent à forger l'identité de ces journaux. Ces sujets récurrents concernent les actions gouvernementales, la vie des partis politiques et les enjeux électoraux. Ces sujets accaparent largement les commentaires de la presse quotidienne avec des prises de position allant de la défense de certaines positions politiques à l'interpellation démocratique des gouvernants et acteurs politiques. Sur les thèmes de l'actualité, les commentaires du quotidien privé, *L'Observateur Paalga*, sont tout aussi balançants. Ainsi, le journal s'insurge contre « l'incorrigible » Robert Ménard³ qui est revenu sur le rapport de la Commission d'Enquête Indépendante (CEI) pour affirmer qu'il « gagnerait à se

³ Secrétaire Général de Reporters Sans Frontières (RSF)

calmer un peu et respecter même ses ennemis. Mais qu'est-ce qu'il est incorrigible ce monsieur »⁴. Sur les élections législatives, le journal sans y répondre clairement, se demande en ces termes : « la base va-t-elle encore compter pour du beurre » dans la désignation des candidats ? A son tour, le quotidien s'élève contre certains comportements dans la lutte politique qui s'apparentent à « l'éclipse de la raison » en faisant « sentir la merde »⁵. Le quotidien *Le Pays*, l'autre quotidien privé, aborde les mêmes sujets politiques avec des commentaires sans complaisance. Il stigmatise le nomadisme politique, le mauvais fonctionnement des organisations et partis politiques, et affirme que les « électeurs désabusés ne font plus confiance aux discours des hommes politiques »⁶. Et le journal de tirer la sonnette d'alarme sur « la politisation de l'administration » qui, à ses yeux, « plombe le développement de nos pays »⁷.

Concernant *les reportages*, ils rendent compte des événements et phénomènes vus et font appel à la capacité d'observation et de description des journalistes. En réalité, un reportage est l'expression de la vie. Il met en relief les sensations, les bruits, les couleurs, les odeurs, les rythmes et les mouvements. Il en est un des meilleurs moyens pour donner de la chair et du sang au journal. Il exige un effort de mise en page ou de couleur et utilise les ressources et les talents des journalistes professionnels. En tant que témoignage direct mis en scène, « le reportage révèle l'âme du journal parce que le reporter, c'est un œil, un nez et une oreille branchés sur un stylo »⁸. Il est aussi le domaine où s'exerce la loi de proximité

⁴ L'Observateur Paalga n°6751 du 24/10/2006

⁵ L'Observateur Paalga n°6875 du 29/10/2006

⁶ Le Pays n°3857 du 26/04/07

⁷ Le Pays n°3821 du 02/03/07

⁸ Jean Luc MARTIN – LAGARDETTE, *Le guide de l'écriture journalistique*, Syros, Paris, 2000, p. 107

dans les choix des sujets à traiter. Cette loi étant la résultante de plusieurs facteurs psychologiques et sociologiques (géographique, affectif, temporel, culturel, existentiel et pratique), on peut en dégager les questions humaines et les préoccupations privilégiées par les quotidiens burkinabè. Ainsi, aux thèmes relatifs à l'expression citoyenne, *L'Observateur Paalga* consacre 50% de ses écrits, *Sidwaya* 15,5% et *Le Pays* seulement 11,5%.

Si être bien informé, c'est disposer d'une information fiable sur ce qui se passe à l'intérieur du Burkina Faso sur les phénomènes sociaux qui gangrènent notre société, on peut prétendre que les reportages de *Sidwaya* donnent à comprendre les fléaux de notre époque. Mais est-ce vraiment suffisant pour influencer sur la gouvernance démocratique ? Si en revanche, être bien informé signifie avoir du Burkina Faso une vue suffisamment cohérente pour mettre de l'ordre dans la muée d'informations qui bourdonne quotidiennement à nos oreilles, et ouvrir l'esprit des gens sur les déficits structurels de la gouvernance nationale, la satisfaction devient mitigée.

Concernant **les interviews**, on note que dans la presse quotidienne burkinabè, peu d'interviews sont consacrés à la problématique de l'expression citoyenne. *L'Observateur Paalga* n'y consacre que 3.5% de ses productions, *Le Pays* 8.5%, et le quotidien public *Sidwaya* 22%. Ces taux relativement faibles s'expliquent par des facteurs conjoncturels de la gouvernance elle-même. Si la pratique de l'interview est rare sur les questions nécessitant des avis, jugements et opinions sur les pouvoirs établis, les priorités du développement, les libertés, les actions et la gestion publiques, les pratiques des gouvernants, c'est pour deux raisons essentielles :

- Les journaux se gardent de donner la parole à des citoyens dont les propos s'écarteraient trop des discours

officiels. Ils se donnent des limites à ne pas dépasser au risque de paraître conservateurs.

- Les citoyens eux-mêmes se méfient des journaux, surtout lorsqu'ils sont des leaders d'opinion avisés. Ils sont peu prompts à accorder des interviews sur les sujets sensibles parce que dans le système burkinabè, la prise de parole fréquente prend vite une connotation et une signification culturelle dérangeante dans certaines catégories sociales. Autrement dit, l'acceptation culturelle de l'interview sur les questions d'opinions est encore en construction.

Si le genre est si rare sur les questions sensibles de la gouvernance, c'est parce que l'interview est beaucoup plus qu'un simple échange au cours duquel un journaliste tente d'obtenir des informations. L'intervieweur cherche à la fois à recueillir une information et à juger la réponse. Il vise non seulement à tester la véracité des propos de la personnalité interrogée mais aussi à vérifier leur cohérence tant avec les membres du même parti, de la même profession qu'avec les convictions antérieurement exprimées par la personnalité en question. Et c'est probablement ce qui explique le nombre encore limité de ce genre journalistique sur les sujets sensibles. Il y a, de fait, la crainte du public qui constitue une tension potentielle dans la relation intervieweur – interviewé.

Dans près de 90% des cas, les interviews ne portent pas sur des sujets qui fâchent. Alors se posent la question de savoir pour quelle sphère de la société travaillent les quotidiens burkinabè ? Quel public sont-ils censés éclairer ? Comme dans tous les pays du monde, la presse burkinabè est soumise au jeu des rapports de force et soumise à l'influence directe ou indirecte des forces agissantes du système national. L'éventail des opinions politiques qui s'expriment dans la majeure partie des interviews est plus étroit que dans les démocraties occidentales. Dans le même temps, la liberté qu'ont les journaux burkinabè de publier le résultat de leurs

investigations bénéficie d'un large soutien de la fraction éclairée de la population. C'est pourquoi, en dépit du caractère modéré des écrits de presse, le rôle des médias, et notamment des journaux d'information, ne cessent de croître d'année en année. Quoi qu'on dise, les quotidiens burkinabè offrent des matériaux qui permettent de construire le citoyen « informationnel » mais ils ne peuvent à eux seuls donner naissance au citoyen « informé », c'est-à-dire capable de faire un usage proactif de l'information. Or cet usage est lié à la culture politique au sens large du terme.

4.2.1.3. La promotion des droits de la personne dans les quotidiens burkinabè

Concernant la promotion des droits de la personne, les quotidiens privés, *L'Observateur Paalga* et *Le Pays* y consacrent plus d'articles que le quotidien public *Sidwaya* durant la période de l'étude juillet 2006 – juin 2007. Toutefois les écarts restent mineurs (28 contre 31 pour *L'Observateur Paalga*, 32 contre 29 pour *Sidwaya* et 35 contre 43 pour *Le Pays*).

En observant les genres journalistiques utilisés, on note la prééminence du commentaire dans *Le Pays* (80% des articles publiés sur la promotion des droits de la personne) et dans *Sidwaya* (55%) ; seul le quotidien *L'Observateur Paalga* s'en tient à 35,5% d'articles de commentaire. En revanche, ce journal met l'accent sur les reportages dans ce domaine (51,5%) alors que *Sidwaya* n'y consacre que 31% et *Le Pays* 2,4%. Le quotidien *Le Pays* est donc celui qui privilégie nettement le genre commentaire dans le traitement des informations sur la protection des droits de la personne. Il préfère de loin mettre l'accent sur le commentaire en abordant pêle-mêle plusieurs types de sujets. Dans le quotidien *Le Pays*, l'importance numérique du commentaire sur les questions relatives aux droits de la personne s'explique par

la pluralité des genres allant au-delà de la gamme purement informative : billet du jour (« Bonjour »), « Plus jamais ça », « Contre analyse », Dialogue intérieur », « Chronique ». Il traduit aussi une charte du journal qui consiste à prendre la responsabilité de ses écrits en se faisant seul juge du bon usage de sa liberté de la presse. Tantôt impertinent et surprenant tantôt contestataire, le billet du jour dénonce les mauvaises pratiques, défend une idée et éveille les consciences des lecteurs. *Le Pays use*, plus que les deux autres quotidiens, d'une liberté de ton sur les questions relatives aux droits de la personne.

Sidwaya, quotidien public, sur les mêmes questions de droits de la personne, produit plus d'articles de commentaire que de reportages ou d'interviews. A y regarder de près, on constate cependant que les sujets sont pour la plupart relativement anodins. Ces sujets, à large consensus, donc peu conflictuels, se justifient par la position du journal dont le directeur de publication est le ministre en charge de l'information du Burkina Faso. Ce dernier ne saurait donc s'insurger contre la politique du gouvernement auquel il appartient.

L'Observateur Paalga, est moins enclin au commentaire sur les questions de droits de la personne. Toutefois, les sujets abordés dans ce genre journalistique sont de forte teneur parce que plus sensible et plus controversés dans l'opinion. Si sur le plan quantitatif, ce quotidien privé est moins prolix en commentaire sur les droits de la personne, il reste que les sujets traités témoignent d'un usage plus qualitatif de la liberté de la presse. En d'autres termes, la sélection semble davantage axée sur les grandes préoccupations nationales.

Dans le genre « reportages », *L'Observateur Paalga* est le journal le plus focalisé lorsqu'il s'agit d'écrire sur les faits relatifs aux droits de la personne. Il préfère donc témoigner plutôt que commenter. Ainsi, il préfère aller sur le

terrain pour observer, poser des questions, écouter les conversations et les discours et rapporter son témoignage sur les sujets relevant des droits de la personne et des groupes spécifiques. Cette approche, plus mesurée, est-elle la manifestation d'une prudence ou simplement une façon plus réaliste de faire parler les acteurs concernés ? En parcourant les sujets de reportages réalisés par ce quotidien, on remarque que les questions sociales sont dominantes. Ces questions sociales à connotation sociopolitique sont donc traitées sous le genre reportage. Mais un reportage plutôt passif dans lequel seul compte le fait brut et le bon sens populaire. *L'Observateur Paalga* pratique, dans ce contexte, un journalisme de médiation permettant aux lecteurs d'entrer en contact avec les acteurs principaux à travers la relation des événements et des citations sans se livrer à un travail personnel d'investigation. Tout laisse croire que cette option est dictée par une sorte de sagesse populaire.

Le quotidien privé *Le Pays* ne semble pas accorder beaucoup d'intérêt au genre reportage sur les questions touchant les droits de la personne (2,4% des productions y relatives). En conséquence, le déplacement sur le terrain pour observer, constater, relater et faire parler sur ces sujets sont des options peu pratiquées par l'équipe des journalistes.

Le quotidien public *Sidwaya* s'y adonne avec 31% de ses articles sur la thématique des droits humains. Un intérêt suffisamment significatif qui se manifeste dans des domaines bien circonscrits : prévention sanitaire, toxicomanie par exemple. Comme on le voit, les sujets abordés sont de caractère social à consensus. Les questions à polémique sont visiblement écartées comme pour mettre l'accent sur l'éducation et la sensibilisation des citoyens.

Concernant *les interviews*, les trois quotidiens usent de l'interview quasiment dans les mêmes proportions pour traiter des questions de droits de la personne : 11,6% des articles

pour *Le Pays*, 13% pour *L'Observateur Paalga*, et 14% pour *Sidwaya*. Ce genre journalistique est, au niveau du quotidien public *Sidwaya*, largement réservé aux activités politiques et administratives (ministres pour la plupart). *Le Pays*, quant à lui, ouvre ses colonnes à des acteurs responsables souvent de mouvements associatifs tels les festivals, les donneurs de sang, les organisations de défense des droits humains. *L'Observateur Paalga* s'inscrit dans la même ligne et donne la parole à des personnalités intermédiaires : président d'associations, directeur d'hôpital, directeur d'établissement et avocat sur les affaires de justice.

Dans l'ensemble, les organes privés abordent bien les problèmes de droits de la personne mais sous l'angle des droits sociaux. Ils semblent se détourner de la thématique politique probablement par prudence et par souci de ne pas heurter les puissants du jour. En revanche, *Sidwaya* avec 27,5% de sujets politiques relatifs aux droits de la personne apparaît comme le support de diffusion le plus marqué dans le domaine politique.

4.2.2. La dimension de la responsabilité éditoriale des quotidiens burkinabè dans le système de gouvernance

Le débat d'idées est essentiel à la vie démocratique et les journaux sont les mieux placés pour véhiculer les courants de pensée les plus à même de consolider les valeurs de la société. Tout quotidien d'information générale a un corpus de valeurs à défendre au rang desquelles la démocratie, la primauté du droit sur l'arbitraire, le respect de la vie humaine, l'égalité des sexes, la liberté d'expression et d'opinion. L'engagement éditorial des quotidiens burkinabè est-il clairement exprimé sur les questions d'expression citoyenne et de défense des droits humains ? En parcourant le contenu des productions journalistiques sur ces deux volets de

la présente étude, il apparaît que les quotidiens ont quatre attitudes significatives :

- ***L'attitude d'intermédiation entre les publics et les pouvoirs.*** La première attitude consiste à se poser en intermédiaires entre les différents intérêts en présence sans prendre position sur les politiques et les procédures. L'analyse des articles de commentaire est révélatrice de cet état de fait.
- ***L'attitude de soutien et d'adaptation.*** La deuxième attitude consiste à prendre position en faveur des acteurs publics et privés, à soutenir les normes et valeurs que ces derniers expriment dans leurs actions et comportements.
- ***L'attitude de démarcation et de dénonciation.*** La troisième attitude consiste à dénoncer les manquements et insuffisances liés à la mise en œuvre de la bonne gouvernance. Les commentaires de presse sur l'actualité sont largement consacrés à la critique de la société et de certains acteurs publics. Quelques exemples tirés des articles publiés durant la période de l'étude illustrent assez clairement la position de ces quotidiens sur les questions de gouvernance.
- ***L'attitude de suggestion et d'orientation.*** La quatrième attitude consiste à suggérer des avis de solution à partir de l'analyse de la situation. Une façon de participer au processus démocratique en assumant sa responsabilité sociale.

4.2.3. Le registre de référence de la production journalistique des quotidiens burkinabè

4.2.3.1. Le facteur socio-historique du contexte dans les écrits de presse

La pratique du journalisme se déroule aujourd'hui dans un cadre socio-historique bien déterminé, celui de la IV^e République et des turbulences qui ont précédé son

avènement. « La position des médias est variable selon la stabilité ou la guerre civile. La stabilité ou l'alternance légale au pouvoir favorise le rôle des médias et en fait même des acteurs politiques. Ils agissent dans le maintien au pouvoir des mêmes chefs ou des même partis « Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Cameroun, Ghana, Kenya, Tanzanie, Zimbabwe »⁹. Parlant du journalisme comme une activité dangereuse en Afrique, A. J. Tudesq pense qu' « une part importante des difficultés de la presse vient de l'attitude des gouvernements et ne sera résorbée qu'avec les progrès de l'État de droit et d'une démocratisation dont le modèle africain est encore à définir »¹⁰.

Le filtre socio-historique par lequel passe le journalisme burkinabè reste celui engendré par le drame de Sapouy »¹¹. Il s'ensuit une kyrielle d'articles plus ou moins accusateurs dans les colonnes des différents journaux. Il en résulte que toute la presse est convaincue que quelque chose de condamnable s'est produit. D'où les « reportages plaidoyers » sur ce drame qui n'en finit pas d'inspirer des écrits portés par l'indignation. Sur cette question de sécurité professionnelle des journalistes, on peut considérer que la notion d'alerte au danger est véhiculée constamment par les quotidiens burkinabè comme pour exorciser le mal déjà fait. A la seule évocation répétée du drame, au-delà des prises de position partisane, le rôle de sentinelle de l'histoire prend de l'ampleur au point qu'il sera difficile de constater l'« enterrement de première classe » réservé au dossier.

4.2.3.2. Le facteur socio-politique du contexte dans les écrits de presse

⁹ André Jean TUDESQ, *Les médias en Afrique*, Ellipses, Paris, 1999, p. 9

¹⁰ Ibid. p. 47

¹¹ Assassinat de Norbert ZONGO à Sapouy, localité située à 100 km de Ouagadougou

Les quotidiens burkinabè sont devenus des biens de la société civile parce que dans le contexte du processus de bonne gouvernance, ils permettent de relever plusieurs défis. Les articles de presse, comme relevés plus haut, influent sur les acteurs sociaux par l'intermédiation, l'interpellation, la dénonciation et l'approbation. Ces pratiques journalistiques contribuent à lutter contre le démon de l'exercice solitaire du pouvoir, facteur de dérive politique. Ces journaux sont également des espaces d'expression citoyenne, en particulier des groupes spécifiques et marginalisés.

La complexité du journalisme réside aussi dans le fait qu'il évolue dans l'antichambre des partis politiques. Et, au Burkina Faso, dans l'antichambre de la vocation politique déguisée. D'où l'importance du facteur socio politique dans la conception de la responsabilité du journaliste. Dans le contexte du Burkina Faso, le journaliste fait partie des privilégiés de la société parce qu'il appartient à la fraction lettrée de la population, parce qu'il exerce un métier dont la mission est d'observer le réel et de dire la vérité tout en conservant une position d'extériorité. Ce code de conduite est loin d'être strictement observé, tout simplement parce que la plupart s'infiltré et se dissolvé dans les réseaux de pouvoir, soit pour bénéficier des sources d'information, soit pour acquérir des avantages de toute nature.

4.2.3.3. Le facteur socioculturel du contexte dans les écrits de presse

La liberté du journaliste s'exerce dans un contexte d'influences au pluriel. Au nombre de celle-ci, il y a la culture. Celle-ci ne traduit pas seulement des valeurs, elle marque aussi bien les intérêts. Elle fournit des schémas d'interprétation qui servent à décoder le cours des événements et à imaginer des actions dont on attend qu'elles soient efficaces. Les différences entre cultures affectent les pratiques

professionnelles, donc celles du journaliste burkinabè. « Les procédures conçues dans un univers européen font endosser à ceux qui sont chargés de critiquer et de sanctionner le costume de gardien de la vérité et de la loi. Celui qui n'y abuse pas de son autorité n'a pas de mal à être crédible dans ce rôle. Il acquiert sans trop de peine la réputation d'être un homme droit et impartial »¹². Au Burkina Faso, il est difficile d'être crédible dans ce rôle parce que le tableau socioculturel de référence des citoyens est largement celui de la soumission au chef. Dénoncer ses méthodes de gestion et sa gouvernance est assimilé à de l'outrecuidance, et peu de journalistes se risquent à le faire. Dans certains milieux populaires, le journalisme d'investigation est perçu comme étant un engagement délibéré dans l'intention de nuire et non de construire. En filigrane, on trouve dans cet état d'esprit les pesanteurs de la coutume dominante qui gère le système social dans lequel évolue la presse nationale. Ainsi, les quotidiens publics et privés « sont encore au stade où le système social dans son ensemble prépare le journalisme de communication, journalisme d'accompagnement des activités institutionnelles plutôt que le journalisme d'information perçu à tort ou à raison comme de l'insoumission ou de l'opposition »¹³. Et le même auteur de poursuivre : « la conception dominante du pouvoir d'Etat reste largement marquée par les séquelles des Royautés traditionnelles qui consacrent le triomphe du sectarisme dans le traitement des informations d'actualité. Ainsi les tares professionnelles prolongent le tribalisme et le clanisme quand elles n'encensent

¹² Philippe d'IRIBARNE, *Culture et mondialisation*, Seuil, Paris, 1998, p. 291

¹³ Serge Théophile BALIMA, *Un journaliste professionnel est-il universel : Réflexion sur la pratique du journalisme en Afrique ?* In *Les Cahiers du journalisme*, Université de Laval, ESJ Lille, 2006

pas le pouvoir établi à travers le journalisme de révérence »¹⁴.

4.2.3.4. Le facteur socioéconomique du contexte dans les écrits de presse

Les journaux sont à la fois des entreprises commerciales et des vecteurs de biens immatériels et culturels. Ils ont la particularité de se vendre à la fois aux lecteurs et aux annonceurs publicitaires. Cette caractéristique de l'économie de la presse comporte des risques énormes qui pèsent sur l'orientation éditoriale de ces publications. D'autant que tous les journaux sont vendus à un prix inférieur à leur coût de revient dans un contexte d'étroitesse du marché auquel s'ajoute le faible taux d'alphabétisation dans le pays et le faible niveau de revenu monétaire des lettrés.

Une telle situation de précarité économique n'est pas sans incidence sur le contenu des journaux, tenter de privilégier l'aspect commercial au détriment de la qualité de l'information. Du coup, l'information citoyenne s'effrite, dans bien des cas, et, avec elle, la démocratie dont elle est le fondement.

Au-delà des axes thématiques étudiés, les quotidiens versent assez souvent dans la production de bulletins de relations publiques poussée par la « main invisible » de l'argent pour survivre. « Les défauts de nos marchés intérieurs de la presse sont connus : étroitesse dudit marché, faible pouvoir d'achat des travailleurs lettrés, analphabétisme endémique, absence d'une culture de lire »¹⁵. Il en résulte que l'information publique de presse est parfois traitée en fonction des intérêts du marché. D'où la prolifération des

¹⁴ Ibid

¹⁵ Serge Théophile BALIMA, *Les médias entre impératifs de survie et devoirs de responsabilités : quelle contribution à la sécurisation alimentaire ?*, Conférence publique, Ouagadougou, octobre 2006

publi-reportages qui, de jour en jour, constituent l'ossature des contenus événementiels.

En définitive, après avoir analysé le contenu des productions journalistiques sur la gouvernance à travers l'expression citoyenne et la promotion des droits de la personne, il apparaît que les quotidiens burkinabè contribuent à la consolidation de la bonne gouvernance dans des limites qui sont les leurs. Ils ne peuvent échapper à l'influence gouvernementale dans la mesure où ils dépendent, pour leur information, de sources autorisées. Celles-ci sont généralement des personnalités officielles haut placées ou des experts fiables dont le nombre est assez restreint. L'information traitée et diffusée par les quotidiens est plus souvent le produit des sources d'information des pouvoirs établis que celui des journalistes eux-mêmes. « Et la plupart des analystes sont d'accord pour dire que ce sont les sources qui commandent »¹⁶. Autrement dit, la presse burkinabè baigne dans l'information de routine. Celle-ci puise sa source dans les milieux autorisés et occupe la majeure partie de l'espace rédactionnel au détriment de l'information d'enquête, plus rare et, probablement, plus dérangeante pour les acteurs de la société.

Malgré tout, les journalistes s'expriment et prennent position avec politesse et prudence certes, mais leur contribution dans le contexte national est loin d'être négligeable sur la fraction lettrée de la population. Cependant, ils se méprennent souvent sur eux-mêmes parce qu'ils sont pris dans l'engrenage des clivages politiques et des pressions économiques et finissent par ne plus déceler le socle commun dans lequel ils sont incrustés. En d'autres termes, ils ne cultivent pas de tradition culturelle particulière et sont ainsi

¹⁶ Michel SCHUDSON, op. cit. p. 15

exposés aux influences multiformes qui s'exercent sur le microsystème social du Burkina Faso.

Peut-on parler de l'existence véritable d'une expression citoyenne au Burkina Faso ? La réponse à cette question nous a conduit à mettre en situation la théorie de l'expression citoyenne telle que édictée avec les pratiques observées dans la réalité. De prime à bord, un fait est indéniable : les citoyens au sens large du terme s'expriment à travers les colonnes des journaux. Ils abordent des questions diverses avec le plus souvent des positions divergentes ou convergentes suivant leurs appartenances à une ou l'autre instance politique, citoyenne ou médiatique. Cependant des insuffisances existent. Elles se ramènent à l'accès et à l'appropriation des médias par la majorité des citoyens, à la quasi absence de débats contradictoires à travers ces fora citoyens. Ces éléments combinés conduisent à reconnaître l'existence d'une expression citoyenne au Burkina Faso. Toutefois, l'examen de l'identité des acteurs montre que cette expression n'est pas le fait de tous les citoyens. Il y a des obstacles importants à une expression de la majorité des citoyens burkinabè.

Nous pensons qu'une analyse poussée des conditions d'une certaine forme d'expression citoyenne est nécessaire pour permettre de comprendre les possibilités et les obstacles à la prise de parole dans notre démocratie. De même, le rôle des intellectuels constitue une énigme à clarifier. Sans prôner un élitisme dans la prise de parole pour favoriser une expression citoyenne plus fréquente, l'absence de l'intelligentsia burkinabé dans les débats publics constitue un autre élément qui tend à confirmer le fait que la société ou le système politique ne permettent pas une libre expression citoyenne. Il s'agit là d'un ensemble d'hypothèses qui seront vérifiées dans le cadre de futures études plus approfondies avec de meilleures conditions de réalisations.

4.3. La contribution des médias ivoiriens à la démocratie

Considéré comme l'une des pièces maîtresses du jeu politique, le quatrième pouvoir d'une république démocratique, la presse écrite ivoirienne a, malheureusement, tronqué cette noble mission contre celle des militants. La recherche menée montre que les journaux étudiés se sont inscrits dans les courants de rivalités politico-ethniques, à tel point que les journalistes qui les animent sont plus des « soldats », des « gardiens » de chapelle politique que des journalistes professionnels. Car, nombre de communicateurs des quotidiens ivoiriens sont utilisés par certains acteurs politiques à des fins personnelles, comme armes de déstabilisation socio-politique de l'adversaire. C'est ce à quoi l'on a assisté en Côte d'Ivoire depuis l'avènement du multipartisme en 1990. De même, elle a une lourde responsabilité dans la crise qu'a connue le pays en ce sens qu'elle a contribué à "pourrir" l'atmosphère sociopolitique. En effet, l'exemple du corpus constitué dans le cadre des travaux est éloquent.

Le constat qui se dégage après analyse de ce corpus est que : les journaux proches des partis politiques à savoir, *Notre Voie*, *Le Patriote*, *Le Nouveau Réveil*, prêchent pour la chapelle, traitent l'information selon la volonté de leur leader. C'est dire que chacun de ces journaux traitera l'information selon la vision du leader politique dont il est le « défenseur ». Un tel traitement de l'information ne fait qu'accentuer les divergences au sein de la population civile et militaire.

Les différents accords signés par les protagonistes seront victimes de ce manque de professionnalisme des journalistes des différents organes de presse écrite. Cette divergence des points de vue a eu pour conséquences : des affrontements entre adversaires politiques, ce qui entraînera l'échec de l'application des accords conclus ça et là.

L'étude réalisée en Côte d'Ivoire a permis de situer la responsabilité de la presse écrite dans la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire. En effet, après avoir soutenu le processus démocratique dès le début, cette presse écrite a fini par la mettre à mal. Cela montre que la presse en général constitue une arme à double tranchant dont le pouvoir et les effets ne sont pas à ignorer dans une démocratie naissante comme la celle de la Côte d'Ivoire.

5. Conclusions et recommandations

Il ressort des résultats des différentes études, les constats suivants :

- au plan quantitatif, on note un développement des médias (presse écrite, audio-visuel), toutes choses qui offre des possibilités d'une expression plurielle.
- au plan qualitatif, il est à relever :
 - du point de vue du contenu : un faible degré du débat démocratique lié au degré et à la qualité de la gouvernance ; la qualité du journalisme est liée à la qualité de la gouvernance (débat insuffisant, analphabétisme, etc.);
 - du point de vue des hommes : la faible qualité professionnelle des hommes de médias a été soulignée ;
 - du point de vue des autorités : la manifestation d'une volonté d'avoir une presse faible et peu compétente avec comme conséquence que le journaliste courtisé devient courtisan ;
 - du point de vue du rôle des médias : la démission des médias de leur rôle d'intermédiation sociale.

Au plan des facteurs explicatifs, ceux-ci se déclinent à quatre niveaux :

- socio-historique : la persistance de la violence physique/ou symbolique héritée des systèmes autoritaires ;
- socio-politique : la monopolisation du champ politique par des partis ultra-majoritaires, la guerre civile;
- socio-culturel : la survivance des pesanteurs sociales;
- socio-économique : la pauvreté de la plupart des journalistes, les exposant ainsi à l'appât du gain facile

Au plan des actions à envisager, il convient de retenir, entre autres, le développement des centres de formation technique des hommes de médias, l'élévation du niveau de citoyenneté responsable des journalistes (soutenir la communauté avant de soutenir le pouvoir) couplé à un réarmement éthique et une renaissance intellectuelle (reconquête des valeurs – libérer la parole des intellectuels), le développement de l'idée d'entreprise de presse viable.

De façon spécifique, les recommandations ci-après ont été formulées par les chercheurs dans la perspective d'un renforcement des capacités des journalistes.

5.1. Créer un cadre légal national favorable aux médias (presse écrite, audiovisuelle, etc.)

A cet effet :

- Formuler de façon consensuelle des chartes nationales/sous-régionales d'éthique et de déontologie de l'information et de la communication, lesquelles seront mises en œuvre par des interpellations déclaratives et judiciaires
- Créer/renforcer des observatoires nationaux de veille et d'interpellations hebdomadaires

- Ouvrir/renforcer les centres ou instituts de formation initiale et continue avec des programmes harmonisés et appropriés à la mise en œuvre rigoureuse de l'éthique et de la déontologie.
- Soutenir la mise en place de conventions collectives qui favorisent l'émergence de la véritable personnalité de journaliste professionnel des médias écrits et audiovisuels.
- Harmoniser et adopter des lois moins répressives et plus incitatives à l'émulation pour le respect de l'éthique et de la déontologie.
- Instituer/décerner des prix en matière de relations presse/pouvoir public dans le but de récompenser l'organe de diffusion collective par rapport à sa pratique professionnelle de l'éthique et de la déontologie.
- Créer et animer un site web en vue d'encourager la mise en œuvre par les médias écrits et audiovisuels de la responsabilité citoyenne des journalistes qui s'inscrivent dans la promotion des droits humains et des citoyens.
- Plaider pour une franche et constante collaboration des journalistes de la presse écrite d'Etat et des partis politiques de la majorité et ceux de l'opposition.

5.2. Promouvoir l'excellence des hommes de médias en vue d'une gouvernance démocratique et communicationnelle descendante et ascendante

Pour ce faire :

- développer la solidarité professionnelle entre les journalistes
- promouvoir les valeurs et principes qui soutiennent l'activité du journaliste.

- veiller au respect de l'équilibre dans le traitement de l'information.
- développer la citoyenneté responsable des hommes de médias
- travailler sur les textes relatifs à l'entrée et à l'exercice des organes de presse
- allier la recherche et la pratique professionnelle
- instituer des prix d'excellence nationaux au niveau des médias.
- instituer des prix d'excellence sous-régionaux des médias.

5.3. Créer et animer des espaces pour favoriser l'expression citoyenne et la participation démocratique directe

A cet effet :

- Mettre en œuvre un mécanisme de capitalisation et de rentabilisation des débats citoyens afin qu'ils servent au développement politique et social dans le droit fil du respect de l'éthique et de la déontologie, connus de tous et dans toutes les langues nationales et internationales pour une transparence de la gouvernance démocratique.
- Diversifier la prise de parole et les points de vue
- Inciter les citoyens de toutes catégories sociales et de toutes régions à la prise de parole de la part des organes de presse.
- Créer et animer des tribunes d'expression responsable dans les différents médias pour favoriser l'éducation aux débats politiques contradictoires fondés davantage sur des idées.
- Approfondir la recherche sur certains aspects de la problématique de l'expression citoyenne en s'appuyant

sur les us et coutumes de la gouvernance démocratique traditionnelle et modernes.

- Inciter les organisations de la société civile à user de l'espace public médiatique pour influencer les processus décisionnels.
- Suivre et modérer les débats pour qu'ils soient constructifs dans le respect de l'éthique et de la déontologie, connues aussi bien des journalistes professionnels que des citoyens.
- Organiser des journées de promotion de l'expression citoyenne et républicaine avec la participation de tous les secteurs d'activité.
- Soutenir la presse écrite en langues nationales pour progressivement intéresser les populations à leurs cultures et aussi les amener à la participation démocratique en les rapprochant davantage des dirigeants et des hommes de médias.
- Renforcer le recours aux langues nationales sur les médias audiovisuels en vue d'une plus grande implication des citoyens dans les débats politiques.

5.4. Nécessité scientifique de l'extension de l'étude à tous les médias écrits et audiovisuels pour des analyses justes, globales, honnêtes et objectives

Les résultats des études menées - circonscrites à la presse écrite au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire -, ne sont pas déterminants pour établir une conclusion définitive sur les médias et la démocratie en Afrique. Aussi, convient-il d'envisager l'extension de l'étude à l'ensemble des pays de la sous-région et à tous les médias écrits et audiovisuels pour des analyses justes, globales, honnêtes et objectives.